

Madame, Monsieur,

En ma qualité de Maire de La Côte Saint-André, je souhaite par ce courrier vous apporter des précisions concernant les travaux en cours sur l'avenue Aristide Briand.

La Ville a lancé en avril 2024 d'importants travaux d'aménagement et de sécurisation sur l'avenue Aristide Briand par la réalisation de ralentisseurs-plateaux et d'une voie mobilité douce sur le linéaire entre le chemin des meunières et la zone d'activité.

Ces travaux doivent se poursuivre jusqu'au carrefour des 6 routes par la réalisation d'un quatrième ralentisseur-plateau.

Parallèlement, la commune a été avertie en juin par ENEDIS de travaux à venir sur l'avenue Aristide Briand visant à l'enfouissement des câbles électriques ainsi qu'à la sécurisation du réseau électrique.

Au regard de cette annonce, la Ville a suspendu son chantier.

Malgré les relances effectuées par la Ville, ENEDIS n'a communiqué que début octobre les précisions attendues sur les travaux à réaliser, en sollicitant la fermeture totale de trois voies pendant plus d'un mois : avenue Jongkind, rue des cordiers, avenue Aristide Briand.

Souhaitant limiter l'impact de ces travaux sur la population côtoise et les commerces, la Ville a engagé des discussions avec ENEDIS pour faire évoluer les plannings initiaux et limiter la durée de fermeture des voies de circulation.

Ces discussions n'ayant abouti qu'à la mi-octobre, la communication des travaux ENEDIS a été tardive.

Veuillez trouver le calendrier prévisionnel des travaux au dos de ce courrier sous réserve de modifications en fonction des conditions météorologiques.

Afin de ne pas engendrer de nouvelle fermeture de voie, la Ville a sollicité son prestataire pour réaliser le dernier ralentisseur-plateau prévu sur l'avenue Aristide Briand durant les travaux ENEDIS et ce, afin de vous impacter le moins possible.

Conscient de la gêne occasionnée, je vous prie remercie par avance de votre compréhension durant cette phase de travaux. Soyez assurés que la Ville met tout en œuvre pour réduire au maximum l'impact de ces travaux sur votre quotidien.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes courtoises salutations.

Joël GULLON,

Maire de La Côte Saint-André



The image shows the official blue circular stamp of the Municipality of La Côte Saint-André, featuring a central emblem and the text 'MAIRIE de LA CÔTE SAINT-ANDRÉ' and '(38)'. Overlaid on the stamp is a large, stylized handwritten signature in black ink.



Du 21 octobre au 31 octobre : la route sera barrée entre le 28 avenue Aristide Briand et le carrefour des six routes.



Du 28 octobre au 15 novembre : stationnement interdit et modifications de circulation sur l'avenue Jongkind et la rue des Cordiers (du carrefour des six routes à la rue C. Julhiet). La rue des Cordiers passera en sens unique (dans le sens carrefour des 6 routes vers la rue des Remparts) et changement de sens Commandant Julhiet (passage Ouest-Est à Est-Ouest). Des feux seront installés au niveau du carrefour des 6 routes pour gérer la circulation et les flux.



Du 15 novembre au 29 novembre : stationnement interdit, modifications de circulation, et route barrée sur la rue des Cordiers (du carrefour des six routes à la rue Tourtain).